

ORGANISER UNE ÉLECTION MUNICIPALE

Formation des présidents d'élection

HORAIRE DES JOURNÉES DE FORMATION

9 h : Début de la formation
10 h 30 : Pause du matin (15 minutes)
12 h - 13 h 30 : Dîner libre
15 h : Pause de l'après-midi (15 minutes)
16 H 30 : Fin de la journée

Thèmes abordés – jour 1

- ✓ Le personnel électoral
- ✓ L'accessibilité des lieux de vote
- ✓ Le déroulement du vote
- ✓ Le vote itinérant
- ✓ Le dépouillement et les résultats de l'élection

Thèmes abordés – jour 2

- ✓ La gestion de la liste électorale
- ✓ Les travaux de la commission de révision
- ✓ Les personnes candidates
- ✓ L'analyse d'une candidature
- ✓ Les communications aux électeurs

